

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU**  
**DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN**  
**24/04/2025**

---

1. 09:00 – Avis - **EL**-  
19081 - Demande de Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes  
Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes  
pour Construire un nouveau terrain de tennis synthétique et rendre synthétique les deux  
terrains existants, Chaussée de Wavre 2057 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 19/03/2025 au 17/04/2025 pour les  
motifs suivants :

- Application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les  
zones d'espaces verts, publics ou privés)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant  
atteinte aux intérieurs d'îlots)  
Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU

- 
2. 09:45 – Avis - **EL**-  
19083 - Demande de Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes  
(De Riemaecker) Association de Gestion du Centre sportif de la Forêt de Soignes  
pour Construire des terrains de padel couverts sur le site du Centre Sportif de la Forêt de  
Soignes, Chaussée de Wavre 2057 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 19/03/2025 au 17/04/2025 pour les  
motifs suivants :

- Application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de  
lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m<sup>2</sup>)
- Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du  
projet ou installation sur un site Natura 2000
- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
- Application de la prescription particulière 13.al3 du PRAS (projets de construction  
dont l'emprise au sol dépasse 200 m<sup>2</sup>)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant  
atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Dérogation à la prescription V, B), b) du plan particulier d'affectation du sol n° 42  
(Implantation - Couverture des murs de soutènement)
- Application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les  
zones d'espaces verts, publics ou privés)

3. 10:45 – Avis **-DT-**  
19031 - Demande de Madame Aurélie Moulaert  
pour modifier la toiture et la façade avant, réaménager les abords d'une maison  
unifamiliale, Avenue Théo Vanpé 39 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 27/03/2025 au 10/04/2025 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)
- Dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

- 
4. 11:15 – Avis **-EL-**  
19026 - Demande de Madame Sonia Belfaiez  
pour changer l'affectation un restaurant en logement, mettre en conformité le changement des châssis et la fermeture de la cour arrière, Boulevard des Invalides 23 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 27/03/2025 au 10/04/2025 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- Dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

- 
5. 14:00 – Avis **-JT-**  
18887 - Demande de Monsieur Massimo Bianchi  
pour rénover et isoler la toiture d'une maison unifamiliale, Clos des Mésanges 21 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/04/2025 au 21/04/2025 pour le motif suivant :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

- 
6. 14:20 – Avis **-ADV-**  
19001 - Demande de Monsieur Claude Eippers  
pour mettre en conformité divers travaux dans une maison unifamiliale, Rue Georges Huygens 56 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/04/2025 au 21/04/2025 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

7. 14:45 – Avis **-ADV-**  
19025 - Demande de Monsieur et Madame Razvan et Ramona POPESCU-GHERGHE pour agrandir le rez-de-chaussée d'une maison unifamiliale, Avenue des Paradisiens 59 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/04/2025 au 21/04/2025 pour le motif suivant :

- Dérogation à la prescription A, 2 du plan particulier d'affectation du sol n° 8 (gabarit)

- 
8. 15:10 – Avis **-JT-**  
19055 - Demande de Monsieur Din Tahiraj pour isoler les façades arrières et remplacer les châssis d'une maison unifamiliale, Rue de la Stratégie 37 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/04/2025 au 21/04/2025 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à la prescription II, 2) du plan particulier d'affectation du sol n° 6 (gabarit - implantation (surface des logements)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

- 
9. 15:40 – Avis **-JT-**  
18988 - Demande de Monsieur Stéphane Houssière pour mettre en conformité la transformation d'une maison unifamiliale à rez-de-chaussée commercial en un immeuble de 3 logements, Avenue du Parc de Woluwe 16 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/04/2025 au 21/04/2025 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- Dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant:

- Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

-----